

## ETAT DES LIEUX D'ENTREE

### Les soussignés

Le Bailleur : **TRIPPAERS** Viviane, né(e) le 27/07/1952 à MATADI (Rép. Dém. Du Congo) et domicilié(e) à l'adresse suivante : Avenue des Eglantines 20/A - 6110 Montigny-le-Tilleul

### ET

Le Preneur : **BABAGAL KOMOL** Emmanuel et Madame **VAMBA YA VAMBA** Julia, domiciliés à l'adresse suivante : Rue de la Nouvelle Montagne 106/2 – 4800 VERVIERS.

ont procédé le 21 février 2024 à la visite du bien immobilier (ci-après le "**Bien**") situé à l'adresse suivante : Rue H. DUNANT 27 – G5 – 6001 Marcinelle.

Le contrat de bail a été signé le 21 février 2024 et il prend cours le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Les parties s'engagent à comparer l'état du bien loué à la fin de la location avec le contenu du présent état des lieux afin de déterminer les éventuels dégâts locatifs et d'en fixer le montant afin que les parties puissent faire valoir leurs droits.

### Remarques préalables

1. Il n'a été procédé à aucun examen quant à ce qui se trouve à l'intérieur des murs, des sols et des plafonds, l'état du sol sous le revêtement n'a pas été examiné et aucune étude du sol (sous l'immeuble) n'a été effectuée.
2. Si aucun dégât n'est mentionné dans le texte de l'état des lieux, les parties reconnaissent que ce qui y est décrit est intact, non défraîchi - taché - souillé et en bon état, et que tous les appareils et mécanismes présents dans le bien loué fonctionnent parfaitement.
3. Tout ce qui est mentionné est la propriété du bailleur.
4. Tous les murs, plafonds, portes, armoires, plinthes, etc. du Bien ont été repeints. Aucun défraîchissement n'est à signaler.

Une tâche d'humidité au-dessus de la hotte dans la cuisine, une dans le coin de la chambre n° 1 ainsi que la deuxième chambre. Cette humidité vient d'une fuite au niveau du toit. La réparation aura lieu dans le courant de cette année.

**Au vu de l'examen minutieux du bien loué en présence des parties, il est constaté ce qui suit :**

## A. CONSTATATIONS GENERALES

- Etat général du bien : **Correct**

Commentaires :

Le bien loué ne comporte aucune trace d'humidité ascensionnelle, de murs poreux ou d'infiltration (si toutefois des traces d'humidité étaient visibles, les endroits où elles se situent ainsi que leur cause et l'éventuel traitement réalisé seront mentionnés).

## B. PIECES

1. HALL : **Correct**

- Les murs, sols et plafonds : **Correct**

Commentaires :

- Equipements : petit meuble penderie laissé par l'ancienne locataire

Commentaires :

- Etat à la sortie :

2. CUISINE : **correct**

- Les murs, sols et plafonds : tâche d'humidité au-dessus de la hotte

Commentaires :

- Equipements : cuisinière et quelques meubles et évier

Commentaires :



### 3. LIVING : Correct

- Les murs, sols et plafonds : correct

Commentaires : Porte living <sup>entree</sup> abimée - manque de vernis.  
" " " " " "  
- 2 elous sur le mur.

- Equipements : néant

Commentaires :

- Etat à la sortie :

### 4. CHAMBRE : 1 et chambre 2 : Correct

- Les murs, sols et plafonds : tâches d'humidité dans un coin ainsi qu'au tour de la fenêtre

Commentaires :

- Equipements : néant

Commentaires :

- Etat à la sortie :

### 5. WC VISITEUR : Correct

- Les murs, sols et plafonds : Correct

Commentaires : Le WC a été retiré par l'ancienne locataire afin d'y placer la machine à lessiver et le séchoir.

9

8

2

- Equipements :

Commentaires :

- Etat à la sortie :

## 6. SALLE DE BAIN : Correct

- Les murs, sols et plafonds : Correct

Commentaires :

- Equipements : présence d'un évier avec 2 robinets et un bouchon, tablette de miroir, un miroir, un point lumineux. Une baignoire, un mitigeur, un pommeau ainsi qu'un porte-pommeau et un bouchon. Un rideau de douche. Un WC. Le tout en faïence beige. Un petit meuble laissé par l'ancienne locataire

Commentaires : *WC. bouge.*

- Etat à la sortie :

## C. EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS

Le Bien ne comporte aucun équipement ni aménagement spécial.

### 1. Emploi des appareils

Le preneur reconnaît avoir reçu une photocopie des modes d'emploi des appareils présents dans les lieux loués.

## D. EAU ET ENERGIE

### 1. Relevé des compteurs

Ce jour le relevé des compteurs indique :

- Eau froide :

- numéro de compteur : \_0126.253\_\_\_\_\_
- relevé : \_\_\_\_\_ m3
- sortie :

- Eau chaude :

- numéro de compteur : \_0036.600\_\_\_\_\_
- relevé : \_\_\_\_\_ m3
- sortie :

- Electricité :

- numéro du compteur de jour : **2108860**
- relevé : ~~79116,7~~ kWh **79147.**
- sortie :
- numéro de compteur de nuit : \_\_\_\_\_
- relevé : \_\_\_\_\_ kWh
- sortie :

N°EAN : **541449020706016153**

Le preneur reconnaît avoir reçu une copie de ces attestations.


## E. ETAT DE PROPRIETE

Sauf mention contraire, tout ce qui est décrit ci-dessus est propre, nettoyé et en bon état locatif. Il n'y a aucun bric-à-brac, aucun défraîchissement, aucune tache, sauf ce qui est mentionné dans le présent document d'état des lieux.

Commentaires :

 - Etat à la sortie :





## F. INVENTAIRE ET REMISE DES CLES

Le locataire reconnaît avoir reçu du bailleur :

- Clés des portes extérieures : quantité : 2, références : \_\_\_\_\_ ;
- Clés des portes intérieures : quantité : 2, références : \_\_\_\_\_ ;
- Les commandes à distance des portes électriques : quantité : 1, références : \_\_\_\_\_ ;

Les clés, les commandes à distance et les serrures ont été contrôlées, elles fonctionnent **très bien**.

Commentaires :

## G. AUTRES REMARQUES : un garage en bon état

Fait à **MARCINELLE**, le **01 mars 2024** en autant d'exemplaires que de parties, plus un destiné à l'enregistrement.

## SIGNATURES

